



# METHODOLOGIE ESG

Septembre 2024



# SOMMAIRE

## 1. Démarche ESG de Groupama AM

- Une gestion active
- Investir pour l'avenir
- Organisation de la recherche interne

## 2. Fondements de l'approche ESG

## 3. Risques de durabilité

## 4. Méthodologie d'analyse

## 5. Vers l'impact materiality

## 6. Engagements

## 7. Annexes

# GROUPAMA AM, UN INVESTISSEUR ENGAGÉ

## Une gestion active et fondamentale guidée par une vision responsable de la finance

Depuis sa création en 1993, Groupama Asset Management (Groupama AM), filiale de Groupama, s'est imposée comme l'un des principaux acteurs français de la gestion d'actifs. Groupama AM, qui intervient historiquement pour le compte de nombreuses entités du groupe, a mis son savoir-faire et son expérience au service d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et clients particuliers.

**Engagée de longue date sur le terrain de l'investissement responsable**, Groupama AM affirme ainsi sa conviction qu'un émetteur est d'autant plus performant qu'il **intègre au cœur de sa stratégie de gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**.

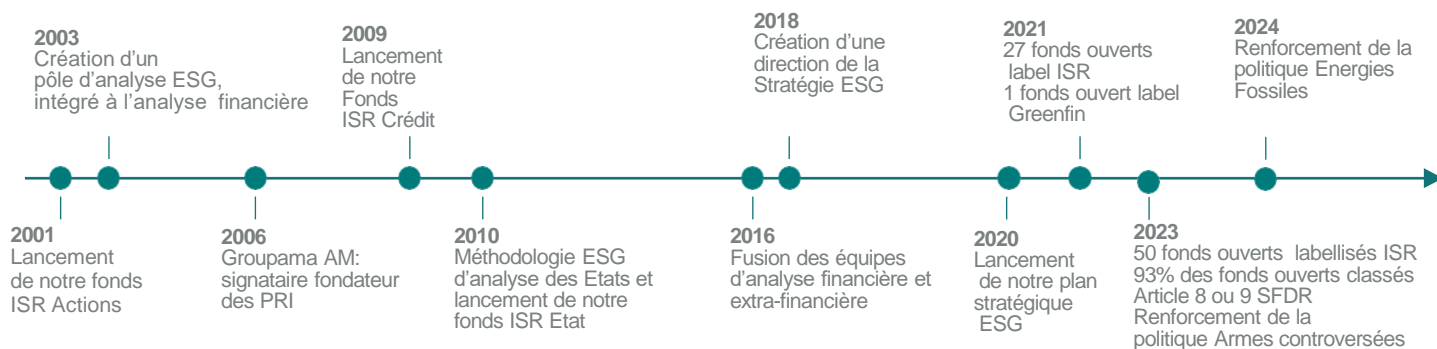
## Investir pour l'avenir, notre raison d'être

**Chez Groupama AM, notre conviction est que la finance participe à changer le monde et à construire celui de demain.**

Voilà pourquoi nos collaborateurs engagés, convaincus, passionnés et experts, déploient jour après jour leur savoir-faire sur le terrain pour sélectionner et investir sur les entreprises qui construisent leur performance de manière durable.

Permettre à nos clients de faire ce choix d'avenir et leur garantir un investissement responsable et performant, telle est notre raison d'être.

Groupama AM, pionnière de la finance durable



**84,3 MDS €**

d'actifs sous gestion prenant en compte des critères ESG (au 31/12/2023)

**SUR**

**102,4 MDS €**

d'actifs sous gestion (au 31/12/2023)



Présidence du comité investissement  
Responsable de mai 2015 à juin 2024



Signataire fondateur des PRI



La SOCIÉTÉ FRANÇAISE des ANALYSTES FINANCIERS

Présidence de la commission Analyse extra-financière de La SFAF de 2014 à 2018



Membre de l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises



Membre du Spanish Sustainable Investment Forum



Membre de l'institut de la finance durable



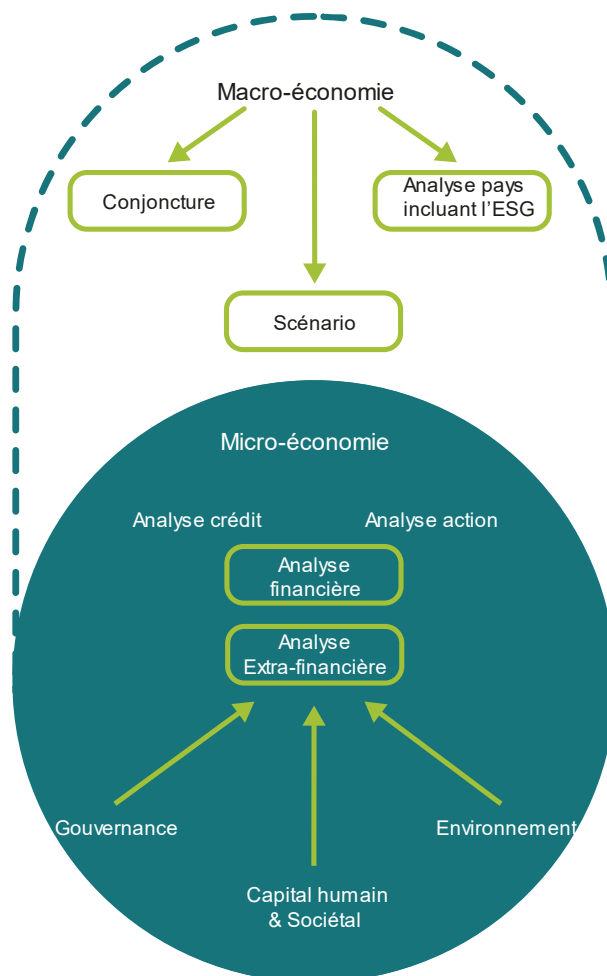
Membre du Forum pour l'Investissement Responsable



3ème année consécutive, Responsible Investment Brand Index 2023

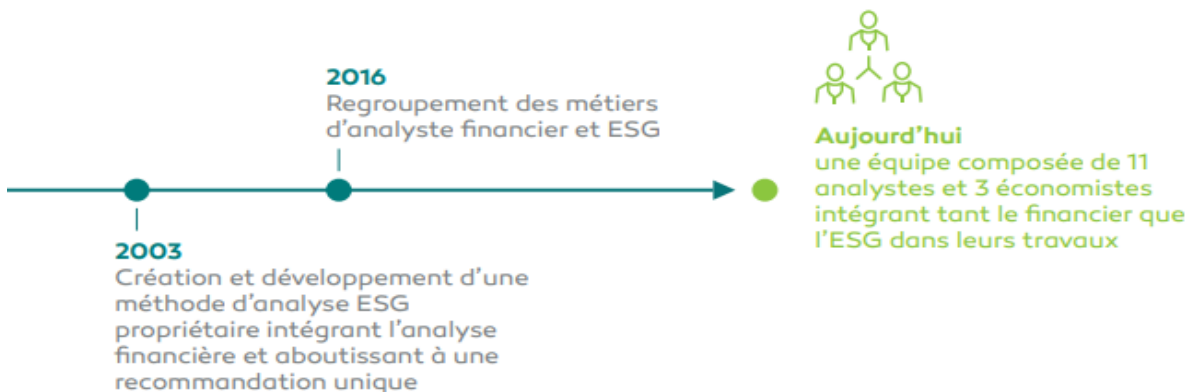


**Groupama**  
ASSET MANAGEMENT



- Trois principes fondateurs:
- Une recherche globale intégrant la macro et la micro
  - Un analyste unique à la double compétence financière et extra-financière
  - Une valeur ajoutée via des méthodologies internes et propriétaires

## Des moyens mis en œuvre à la hauteur des ambitions de Groupama AM



## **1. Démarche ESG de Groupama AM**

## **2. Fondements de notre approche ESG**

- **Un monde en mutation**
- **Une approche fondée sur la notion de double matérialité**

## **3. Risques de durabilité**

## **4. Méthodologie d'analyse**

## **5. Vers l'impact materiality**

## **6. Engagements**

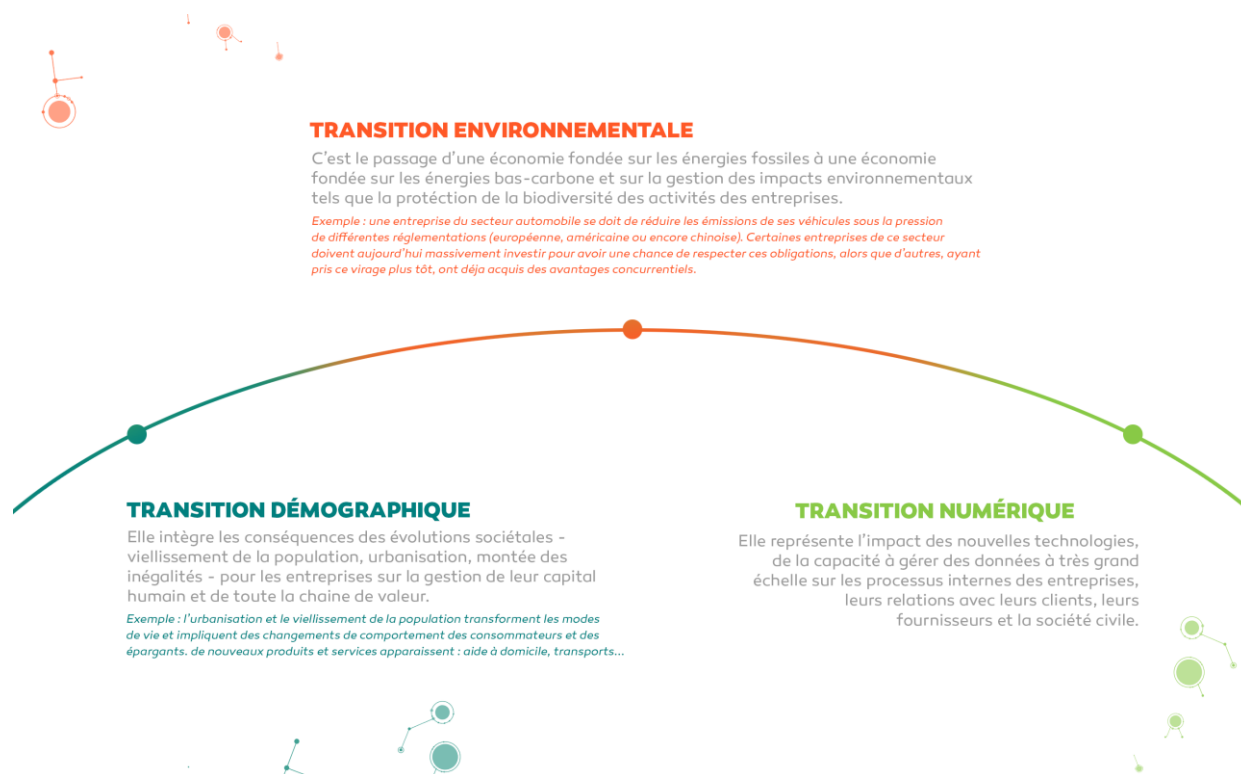
## **7. Annexes**

# FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

## Un monde en mutation

Groupama AM propose à ses clients une gestion de conviction résolument active, dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme, adaptée en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, que nous illustrons à travers les trois transitions : numérique, environnementale et démographique.

L'impact de ces trois transitions joue un rôle majeur dans la transformation des modèles d'affaires des entreprises par la mise en place de nouvelles stratégies. Les entreprises vont devoir gérer de nouveaux risques émanant de ces trois transitions et être capable de détecter de nouvelles opportunités. La prise en compte de critères ESG est l'instrument qui permet à nos gérants de mieux anticiper ces retournements de tendance et d'intégrer ces nouveaux risques et opportunités dans leurs décisions d'investissement.



## FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

### Le règlement SFDR demande aux investisseurs :

La manière dont ils identifient et gèrent les potentiels risques des événements ESG extérieurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur d'un investissement – ce sont les risques de durabilité.

La manière dont ils identifient et limitent les potentielles incidences négatives en matière de durabilité - ou PAI\* - c'est-à-dire la manière dont l'entreprise qui est financée affecte la société et l'environnement : émissions carbone, pollution, inégalités salariales...

Le Règlement européen sur la Finance Durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation), entré en vigueur en mars 2021, a pour objectif de décrire et d'expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité)

**La combinaison de cette double approche est appelée « double matérialité », la première renvoie à la matérialité financière, la seconde à la matérialité d'impact.**

#### Incidences négatives en matière de durabilité

Impact de nos investissements sur des facteurs ESG : émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), parité homme/femme...  
= matérialité d'impact



#### Risques de durabilité

Impact des événements ESG sur la valeur de nos investissements  
= matérialité financière

Cf. Annexe 2 – Liste détaillée des PAI

# UNE MÉTHODOLOGIE ESG QUI S'APPUIE SUR LES PRINCIPES DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Notre gestion de conviction s'appuie sur notre modèle de notation ESG qui nous permet de détecter les mutations de l'économie en fonction de ces trois transitions, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée pour les entreprises.**

Ce modèle de notation nous permet de répondre aux enjeux de la double matérialité, c'est-à-dire:

-Identifier les impacts financiers négatifs (risques) ou positifs (opportunités) que des facteurs ESG peuvent avoir sur la valeur financière de nos investissements.

-Identifier l'impact positif ou négatif sur des facteurs ESG de nos choix et investissements.

Ainsi, notre approche ESG implique:

-Une identification des principaux risques de durabilité pour Groupama AM.

-De mettre en place une politique générale d'intégration ESG, nous permettant de suivre nos principales incidences négatives.

-De déployer une politique d'engagement actionnarial.

-De développer un cadre méthodologique d'impact / ou de suivi de notre matérialité d'impact

## Fournisseurs de données ESG\*

### MOODY'S ESG

Indicateurs sociaux et de gouvernance  
Analyse des controverses

### MSCI

Indicateurs environnementaux, dont PAI 1, 2 et 3

### ISS / PROXINVEST (Glass Lewis)

Analyse de résolutions d'AG et aide à l'application de la politique de vote



### ISS ETHIX

Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution d'armes controversées

### CLARITY AI

Données Taxonomie PAI environnementaux et sociaux (hors PAI 1, 2 et 3)

### ICEBERG DATA LAB

NEC\*\* : « Contribution Environnementale Nette »

Indicateurs biodiversité

\* Cartographie plus détaillée en annexe

\*\* NEC: Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise



# 1. Démarche ESG de Groupama AM

## 2. Fondements de l'approche ESG

## 3. Risques de durabilité

- Risques de durabilité : gouvernance
- Politique Energies fossiles
- Grands risques ESG
- Catégories climat
- Risques physiques et de transition

## 4. Méthodologie d'analyse

## 5. Vers l'impact materiality

## 6. Engagements

## 7. Annexes

## RISQUES DE DURABILITE : GOUVERNANCE

Selon SFDR, les risques de durabilité sont définis comme tout « événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement ».

Afin de limiter notre exposition à ces risques, Groupama AM a choisi de suivre de manière systématique des sous-ensembles des risques de durabilité et de mettre en place un comité dédié trimestriel, le « Comité des risques de durabilité », qui a pour objectif de valider les entreprises identifiées comme porteuses de risques de durabilité. L'équipe de recherche interne analyse les informations fournies par nos différents fournisseurs de données et fait une proposition en amont du comité. Cette proposition fait l'objet d'échanges avec les différentes gestions de Groupama AM et les points bloquants sont tranchés en comité, par son président, le Directeur des risques de Groupama AM.

**Comité des risques de durabilité**  
Présidé par le Directeur des Risques, composé de représentants des Gestions, de la Recherche et de la Stratégie ESG en présence du RCCI  
Objectif : valider les entreprises identifiées comme porteuses de risques de durabilité

Armes controversées	Energies fossiles	Grands risques ESG	Catégories capital naturel (gestion assurantielle): Classement en trois catégories des entreprises faisant partie des huit secteurs identifiés comme les plus carbo-intensifs
<p>Entreprises impliquées dans la production, la commercialisation ou la distribution de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mines anti-personnes,</li> <li>- Bombes à sous-munitions,</li> <li>- Armes à base d'uranium appauvri,</li> <li>- Armes chimiques</li> <li>- Armes biologiques</li> <li>- Armes incendiaires ou utilisant du phosphore blanc</li> <li>- Armes nucléaires à l'extérieur du traité de non-prolifération nucléaire de 1968</li> </ul>	<p><b>Exclusion charbon:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- seuils relatifs (Plus de 20% du CA repose sur le charbon ou plus de 20% du mix de production d'électricité repose à SUR le charbon)</li> <li>- Seuils absolus (production annuelle de charbon &gt; 10 M tonnes Ou capacité installée en centrale au charbon &gt; 5 GW)</li> <li>- Nouveaux développeurs de capacité charbon</li> </ul> <p>Non réinvestissement sur les Energies Fossiles Non Conventionnelles au-dessus de 20% de la production annuelle pour chaque type d'EFNC &gt;20% production totale d'énergie</p>	<p>Niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et validé par notre recherche interne</p> <p>Ou</p> <p>Gouvernance défailante notée selon notre recherche interne avec plus de 50% de critères négatifs.</p>	<p>Catégorie 1: Émetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique et écologique</p> <p>Catégorie 2: Émetteurs au positionnement produits ou mise en œuvre des politiques cli at peu convaincants en termes de cohérence</p> <p>Catégorie 3: Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique et écologique</p>

La déclinaison des risques de durabilité dans nos gestions est présentée dans le rapport Article 29 sur notre site internet: <https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2023/06/2023-06-30-Rapport-art-29-1.pdf>

# POLITIQUE ENERGIES FOSSILES

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels.

C'est dans ce contexte que Groupama AM a pris la décision en **novembre 2019** de mettre en place **une politique d'exclusion du secteur du charbon** complétée d'une politique concernant **les énergies fossiles non conventionnelles (EFNC) en 2023. Les critères charbon et EFNC sont renforcés en 2024.**

Notre approche s'applique **sur l'ensemble des EFNC**, et se base sur les définitions utilisées par l'ONG Urgewald. Notre politique couvre ainsi le pétrole et le gaz extraits par fracturation hydraulique, le gaz de houille, les sables bitumineux, le pétrole extra-lourd, le pétrole et gaz offshore ultra-profonds et les ressources fossiles pétrolières et gazières dans l'Arctique.

L'objectif de cette politique est de **diminuer l'exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition, des portefeuilles que nous gérons.**

La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM hors délégation de gestion et nourriciarisation sur fonds externes, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction contraire du client.

**Groupama AM s'appuie sur la Global Coal Exit List et la Global Oil & Gas Exit List . fournie**

Critères charbon	En vigueur	2030	2040
Seuils relatifs	Entreprises dont le chiffre d'affaires ou le mix de production d'électricité repose à plus de 20% sur le charbon	Exclusion totale des entreprises du secteur exposées au charbon dont le siège social est situé dans un pays de l'Union Européenne et de l'OCDE	Exclusion totale des entreprises du secteur exposées au charbon dans le reste du monde
Seuils absolus	Entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes Entreprises dont la capacité installée des centrales à charbon dépasse 5 GW/an		
Nouveaux projets	Entreprises qui prévoient de nouveaux projets de centrales électriques au charbon, mines ou d'infrastructures de charbon		

Critères EFNC	En vigueur
Part de production annuelle	Entreprise dont la production annuelle pour chaque type d'EFNC représente plus de 20% de la production totale d'énergie.

# LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques, la liste des Grands Risques ESG**. Cette liste est validée par le Comité des risques de durabilité. Les sociétés placées sur la liste des Grands Risques ESG sont celles pour lesquelles les risques ESG pourraient, d'une part, remettre en cause leur viabilité économique et financière, et d'autre part, avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un abaissement significatif de la notation des agences. A chaque nouvelle entrée dans la liste des Grands Risques ESG, l'analyste détermine des « triggers » - ou signaux déclencheurs - de sortie, qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Cette liste classe les entreprises en deux sous-ensembles:

## 1. Niveau élevé de controverses

- Les entreprises controversées sont identifiées au travers de notre fournisseur externe Moody's ESG ou soit par l'équipe Recherche en cas de newflows négatifs sur la valeur. Elles sont validées selon les critères suivants:
- Importance et matérialité de la controverse,
- Qualité de la gouvernance, des systèmes de conformité, de contrôle interne,
- Qualité de la réponse à l'entreprise: mesures prises et provisions.

## 2. Gouvernance notée « -- » par la Recherche

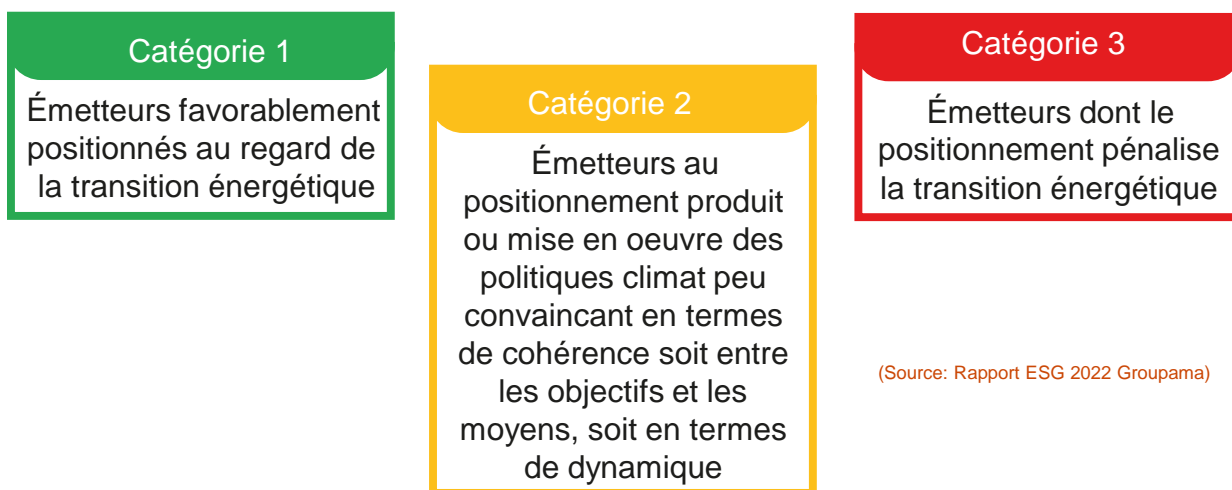
› Condition pour qualifier une **gouvernance** en Grand Risque : la somme des critères sur le pilier G avec une opinion négative doit être supérieure ou égale à 50%

Indicateur	Pondération	Gouvernance
Droits des actionnaires	25%	<b>Opinion négative sur 50% de la note</b>
Procédures Structure de contrôle	35%	
Qualité de management	25%	
Contrôle externe et transparence	15%	



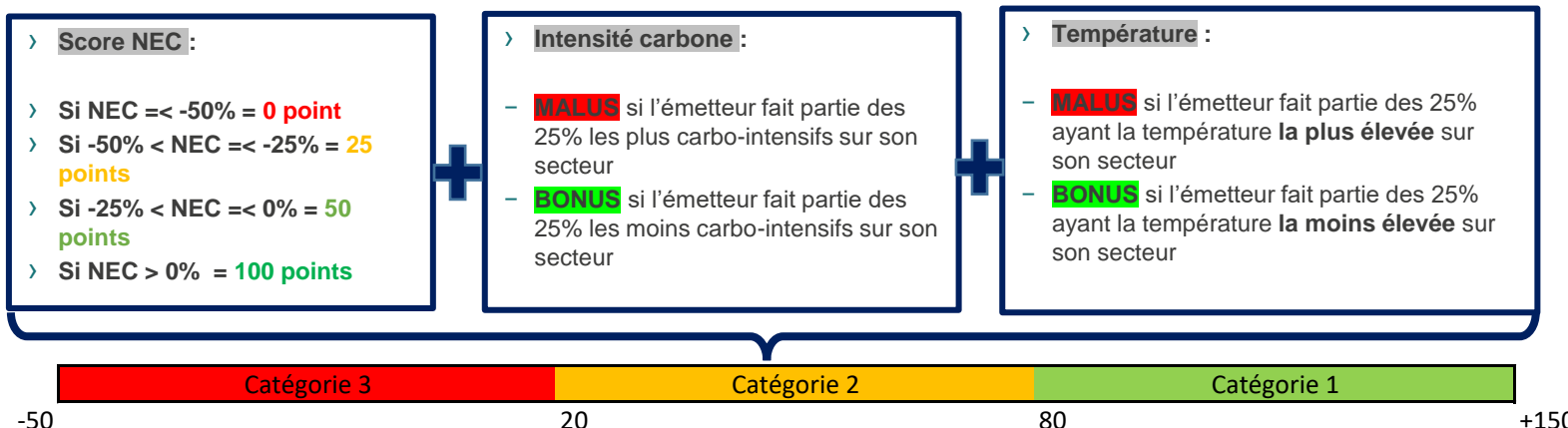
# CATEGORIES CAPITAL NATUREL

- › Depuis 2017, Groupama AM effectue une analyse des risques et opportunités Climat pour les titres détenus dans le cadre de sa gestion Actif-Passif (ou « ALM »), c'est-à-dire au sein des mandats du Groupe, mandats des caisses régionales, des fonds dédiés groupe France, des OPC dédiés aux caisses régionales et mandats des filiales internationales. Cette analyse couvre les émetteurs dont la position globale détenue est supérieure à 25 millions d'euros sur le périmètre mentionné ci-dessus et faisant partie des 8 secteurs identifiés comme les plus carbo-intensifs : Pétrole et Gaz, Matériaux, Biens d'équipement, Transport, Alimentation/Boisson/Tabac, Automobile, Immobilier et Services aux collectivités.
- › Les émetteurs sont classés en 3 catégories en fonction de l'exposition de leur modèles économiques aux risques liés au changement climatique et de leur positionnement dans le cadre de la transition énergétique et écologique.



› A ce jour, notre méthodologie d'analyse se base essentiellement sur trois indicateurs :

**L'intensité carbone**, pour la sélection des secteurs les plus carbo-intensifs, la **NEC** et la **température**. Un signal plus fort de l'intensité carbone (vs température) est proposé avec un bonus/malus plus important



# RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION

## Quelle est la méthodologie des scores de risque de transition et risque physique ?

L'approche est identique pour le **score de risque de transition** et le **score de risque physique**. Les deux scores se basent sur une combinaison de trois facteurs :

- L'**exposition** (localisation de l'activité).
- La **sensibilité** (activités, chaîne de valeur).
- L'**adaptabilité** (du pays et de l'entreprise).

Le **risque de transition** regroupe le risque réglementaire, le risque lié au choix du consommateur et le risque de coût.

Quant au **risque physique**, plusieurs éléments sont analysés : la dépendance à l'eau, le risque lié aux infrastructures, la sensibilité à l'électricité, la dépendance aux transports, la dépendance aux écosystèmes et la sensibilité aux températures.

## Comment interpréter les scores de risque de transition et risque physique ?

Ce sont des scores allant de 0 à 100. Plus le score est élevé, plus le risque est fort.

Groupama AM limite son exposition aux risques physiques et de transition à travers la mise en œuvre de sa politique Energies Fossiles et à travers l'analyse des catégories climat. Nous obtenons également un score dédié à chacun de ces risques de la part de notre fournisseur de données environnementales depuis 2022. Ils ne sont pas intégrés de manière formelle dans notre définition des risques de durabilité, pour autant nous avons mesuré l'exposition de nos encours à ces risques dans notre rapport ESG 2024 : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

## 1. Démarche ESG de Groupama AM

## 2. Fondements de l'approche ESG

## 3. Risques de durabilité

## 4. Méthodologie d'analyse ESG

- **Trois piliers d'analyse**
- **Une méthodologie fondée sur des données brutes**
- **Prise en compte des PAI dans notre notation**
- **Intégration ESG**
- **Données quantitatives**
- **Notation ESG des états**

## 5. Vers l'impact materiality

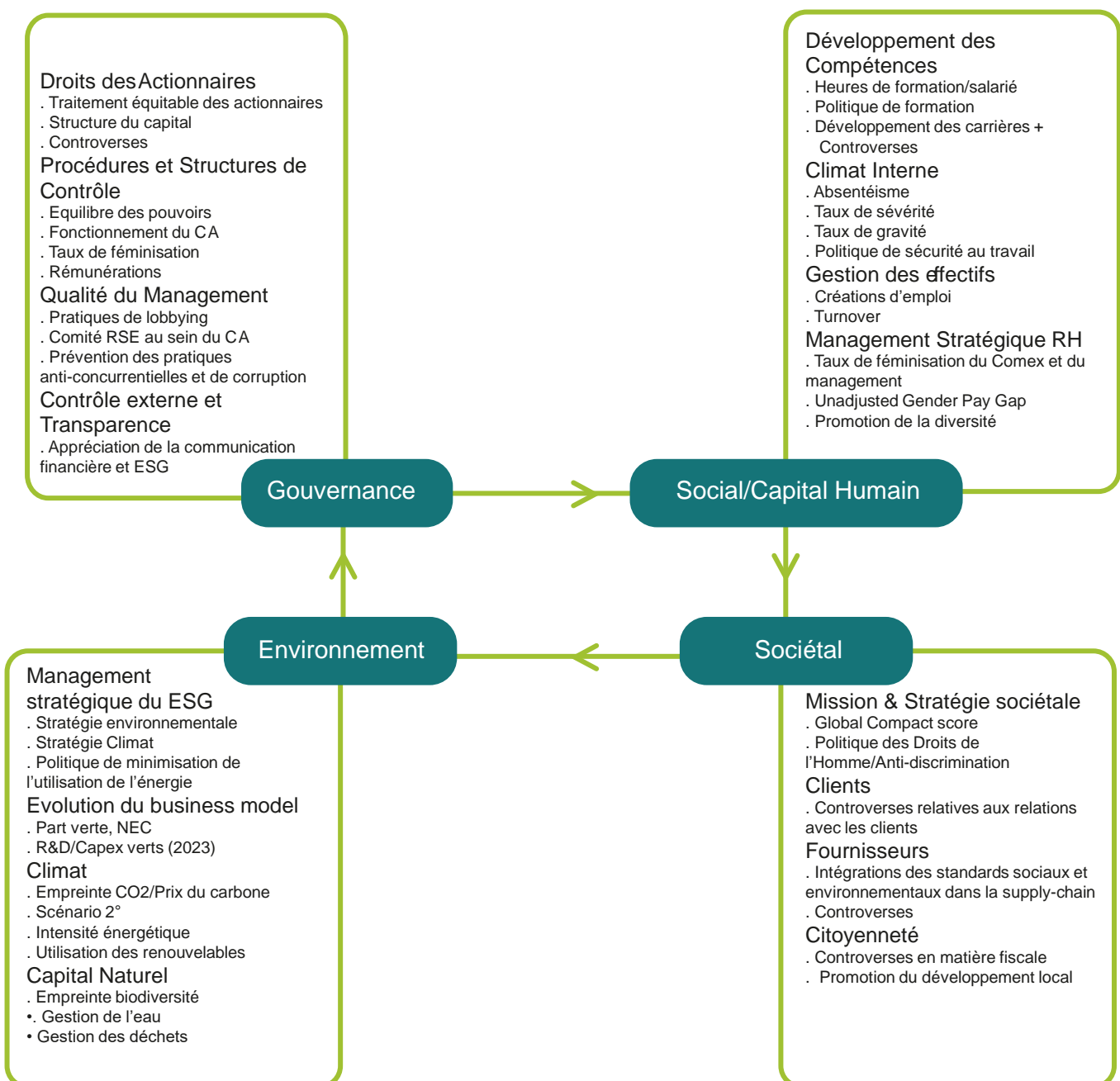
## 6. Engagements

## 7. Annexes

## CRITERES D'ANALYSE

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. A partir de cette méthodologie, les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives et positives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG. Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.





## **UNE METHODOLOGIE FONDEE SUR DES DONNEES BRUTES**

Notre nouvelle méthodologie ESG propriétaire, entrée en vigueur en 2022, s'appuie sur de la donnée brute, c'est-à-dire reflétant davantage la performance ESG des entreprises que les scores fournis par les agences de notation.

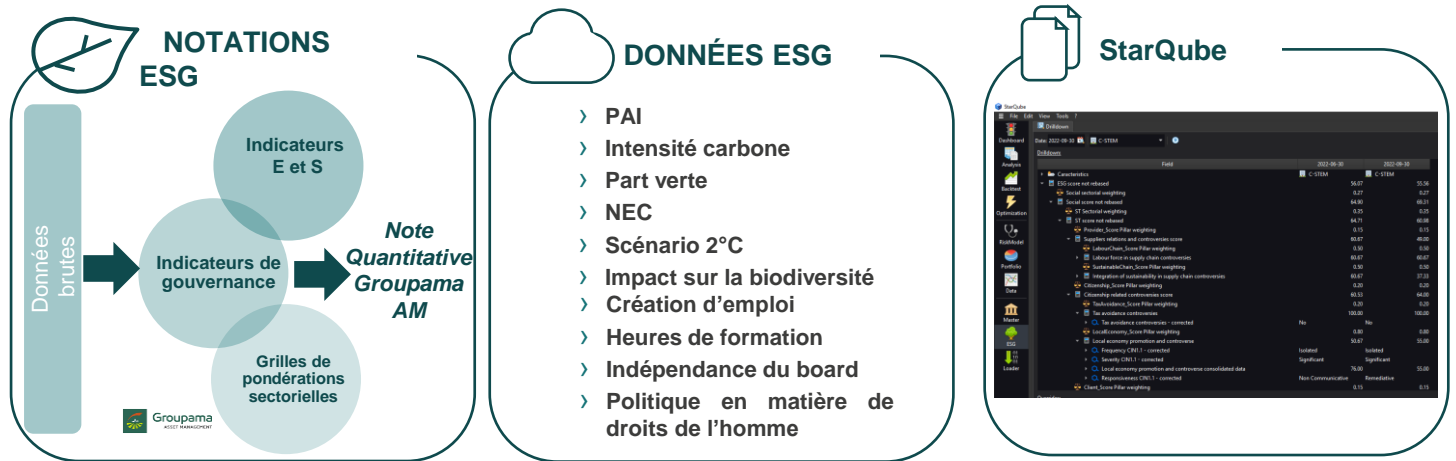
Elle est fondée sur des indicateurs que nous avons sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative (cf. annexe 1). Nous avons sélectionné plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs parmi les informations transmises par nos fournisseurs de données, que nous pondérons selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives, exprimées sur une échelle de 0 à 100, sur de larges univers. Les données ESG fournies par Moody's ESG couvrent 4 600 valeurs (en cible 10 000) sur l'ensemble des zones géographiques. Les données environnementales issues de Iceberg Datalab sont disponibles sur 3 300.

## **PRISE EN COMPTE DES PAI DANS NOTRE SYSTEME DE NOTATION**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre désormais une très grande majorité des PAI obligatoires (à l'exception du PAI 4), directement ou à travers un indicateur équivalent.

Pour les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et sur l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, nous en tenons compte à travers un score Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement. Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées via le rapport article 29 (Loi Energie climat – 2019), cf. liste des PAI en annexe 2.



Afin d’accompagner notre changement de méthodologie, les outils ont été repensés, en collaboration avec les équipes de gestion, d’administration des référentiels et du système d’information afin d’améliorer l’accès aux données ESG et d’en faciliter l’usage.

L’ensemble des données ESG sont mises à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM. Ils disposent ainsi des outils « AvisRecherche© » et « StarQube » qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et fondamentales, les notations sur les critères E, S et G, ainsi que toutes les données brutes sous-jacentes (les indicateurs) constituant une note ESG. Ces outils permettent d’alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension. L’historisation est garantie dans notre entrepôt des données qui alimente le système de reporting automatisé.

# UNE DEMARCHE D'INTEGRATION ESG SYSTEMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

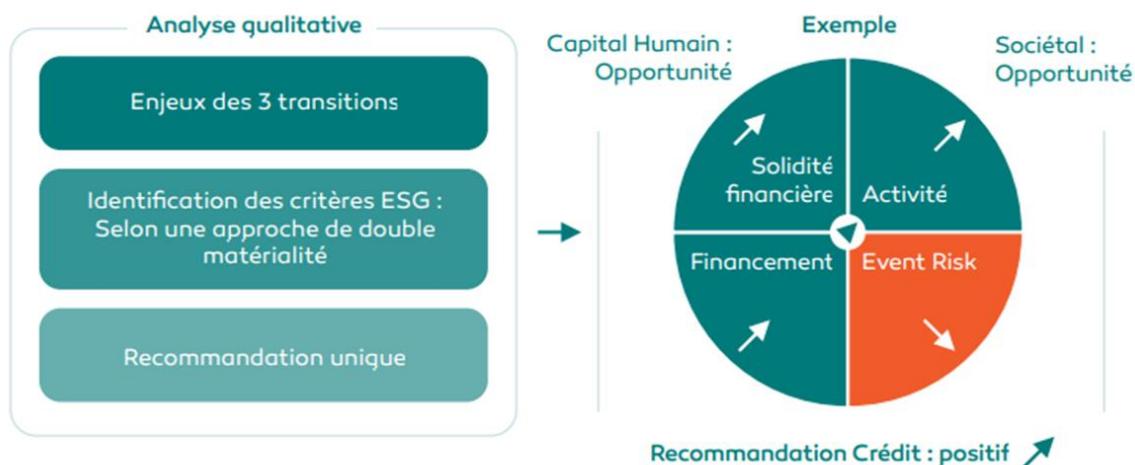
L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères ESG identifiés comme clés dans nos études sectorielles.

## Définition des critères ESG matériels

Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une analyse top-down et bottom-up. Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur. Cela nous permet d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles données dans le cadre de sa stratégie mise en place.

## Impact sur les éléments financiers

- L'étude bottom-up des critères ESG est réalisée en s'appuyant sur les indicateurs quantitatifs présents dans StarQube, qui est le principal outil d'aide à la décision pour la Recherche en matière d'analyse ESG. La note quantitative aboutit à une appréciation ESG sur trois niveaux (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective.
- L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre comment l'analyse de ces éléments ESG va être prise en compte dans la recommandation globale émise sur la valeur.



# ADAPTATION DES DONNEES QUANTITATIVES

Afin que nos notations quantitatives ESG reflètent nos convictions ESG qualitatives, nous avons déterminé, pour un nombre de cas définis, des procédures pour adapter ces notations.

## ***Grands risques ESG : des valeurs identifiées comme porteuses de forts risques de durabilité***

Toutes les valeurs présentes sur la liste des Grands risques ESG voient leur notation quantitative ESG abaissée à 0/100.

## ***Comité ISR***

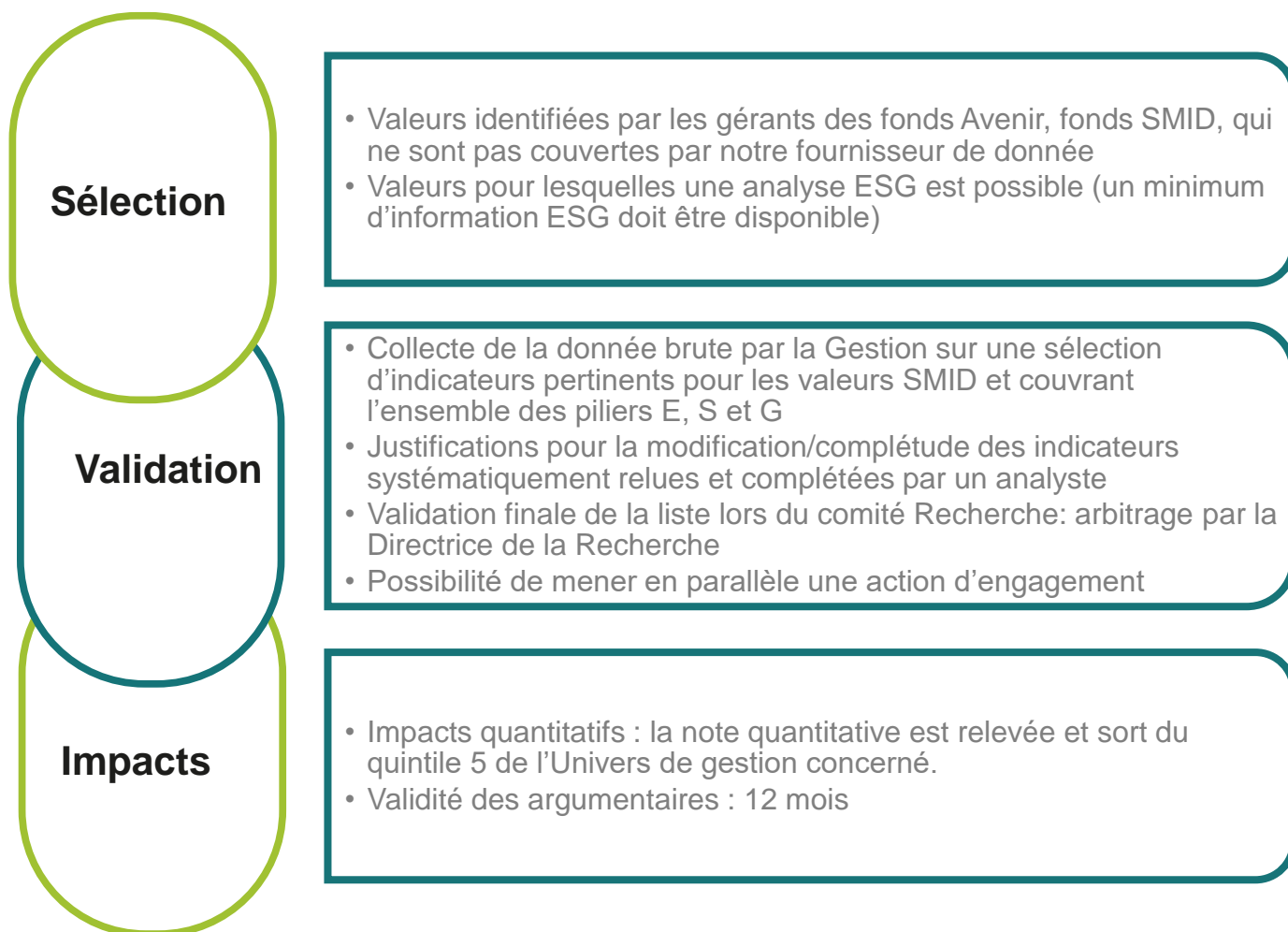
Ce comité trimestriel a pour objet de motiver, valider et documenter un changement de scoring d'un indicateur suite à la mise à jour des données des fournisseurs de données ESG par la Gestion.

Le comité ISR valide les choix avec arbitrage de la Directrice de la Recherche le cas échéant. Les indicateurs seront alors intégrés par la Recherche dans l'outil StarQube afin de modifier la note ESG des valeurs concernées. Les argumentaires sont valables au minimum 3 mois et au maximum un an. Chaque mise à jour est tracée avec une piste d'audit précise dans l'outil.



## ***Gamme Avenir : les initiations de notes pour des valeurs de petites tailles de capitalisation***

Pour accompagner les convictions des gérants sur les valeurs small et mid cap qui ne seraient pas suivies par notre fournisseur et tombant par défaut en quintile 5, une analyse ESG interne est initiée sur l'ensemble des piliers de l'émetteur. Le Comité Recherche, présidé par la Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG, valide ou non l'autorisation d'investir.



## **METHODOLOGIE ESG DES ETATS**

### ***Une approche ESG intégrée à l'analyse fondamentale des émetteurs souverains***

L'évaluation du risque pays par Groupama AM prend en compte les risques ESG dans la notation selon 4 piliers.

Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social et Environnement.

Le score « gouvernance » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.

Le critère « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.

Enfin, le critère « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte. Les sous-piliers du « social » et de l' « environnement » sont construits par Groupama AM à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.

### ***Une approche ESG quantitative, couvrant les pays développés et émergents***

Appliquée depuis octobre 2022 à 58 pays dont 31 classés en Développés et 27 en Emergents, la nouvelle méthodologie décrite ci-après permet de couvrir un périmètre géographique plus large et couvrant davantage de pays émergents. Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social et Environnement.

Le pilier « **Environnement** » intègre les enjeux liés au changement climatique et à la biodiversité via 8 indicateurs permettant l'analyse de la stratégie climat et les impacts sur la biodiversité du pays concerné :

- **le risque Climat** englobe l'exposition d'un pays en termes d'intensité carbone, la part d'énergie bas carbone dans la consommation énergétique\*, la température 2100, la densité démographique,
- **Biodiversité**: sont utilisées uniquement les variables mesurant la qualité du sol via les surfaces forestières, la consommation d'engrais, l'urbanisation, l'épuisement des ressources naturelles. Il existe peu de variables récentes susceptibles d'évaluer la qualité de l'eau.

Le pilier « **Gouvernance** » permet d'évaluer le risque posé par le système politique, le respect du droit et la liberté via 7 indicateurs tels que la stabilité politique ou le contrôle de la corruption.

Le pilier « **Social** » utilise 4 thématiques dont deux en particulier mettent en avant le **capital humain** : l'emploi et l'éducation et l'accès aux services de base sont complétés par la cohésion sociale et la démographie avec un total de 13 indicateurs.

Comme pour les entreprises, nous avons intégré les deux PAI obligatoires pour les émetteurs souverains dans notre méthodologie ESG :

- 1 - Intensité carbone
- 2 - Pays sujets à des violations des droits sociaux. Ce critère est suivi via un proxy, l'indicateur Etat de droit.

Pour chacun des 58 pays, sur l'ensemble des 28 indicateurs suivis (cf. liste détaillée en annexe 4), nous générons une note relative de 1 à 100.

La surpondération du pilier S qui représente 50% de la note ESG finale représente les convictions de Groupama AM envers les enjeux sociaux.

Pilier E Pondération 25%	Pilier S Pondération 50%	Pilier G Pondération 25%
Indicateur climat surpondéré aux 2/3	Indicateurs équi pondérés	Indicateurs équi pondérés

\* Seulement pour les pays développés

## 1. Démarche ESG de Groupama AM

## 2. Fondements de l'approche ESG

## 3. Risques de durabilité

## 4. Méthodologie d'analyse ESG

## 5. Vers l'impact materiality

- **Un investissement durable**
- **Les obligations durables**

## 6. Engagements

## 7. Annexes



# DEFINITION DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

Conformément à l'article 2(17) du règlement SFDR qui définit l'investissement durable comme « un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés détenues adoptent des pratiques de bonne gouvernance », Groupama Asset Management définit sa propre approche en s'appuyant sur sa méthodologie interne afin de mesurer la part des investissements durables des portefeuilles gérés par les équipes de gestion Groupama AM.

Cette définition s'applique de manière transparente à l'ensemble des portefeuilles gérés (hors fonds dont la gestion est déléguée à une société tierce et fonds nourriciers de fonds de sociétés de gestion tierce).

L'analyse mise en œuvre s'appuie sur des cadres méthodologiques internes et externes parmi lesquels celui des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies afin d'identifier les externalités positives des entreprises. Ce cadre mondialement connu constitue une feuille de route précise et partagée par l'ensemble des parties prenantes et adresse la totalité des enjeux sociaux, environnementaux et économiques à relever.

Le cadre des ODD est complété par les politiques ESG et les méthodologies d'analyses propriétaires développées par la Recherche interne.

L'articulation entre ces cadres méthodologiques et nos politiques ESG permet d'identifier les entreprises durables qui génèrent des impacts positifs sur l'Environnement et la Société et d'éviter celles dont les impacts sont négatifs et non compatibles avec la définition de l'investissement durable appliquée à nos portefeuilles Article 8 et 9.

Ainsi, les fonds article 8 Groupama Asset Management qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales, s'engagent sur une part d'investissement durable minimum fixée en cohérence avec la stratégie d'investissement du fonds.

Les fonds article 9 s'engagent à détenir un minimum de 95% d'investissements durables. Ils adoptent une approche thématique et contribuent aux ODD pertinents sur la ou les thématiques ciblées.

## 1. Contribution à un objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social

### a) Investissement dans des titres d'entreprises

La part d'investissement durable des portefeuilles correspond à la part des entreprises investies qui contribuent positivement à au moins un ODD parmi les ODD visés par le fonds :

- Les fonds Article 8 appliquent une stratégie ESG généraliste en visant à la fois des objectifs environnementaux et sociaux. A ce titre, la contribution aux ODD des entreprises en portefeuille est évaluée sur 16 des 17 ODD des Nations unies.

- Les fonds Article 9 appliquent une approche thématique et contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux précis. A ce titre, la contribution aux ODD des entreprises en portefeuille est évaluée uniquement sur les ODD visés par ces portefeuilles.

La contribution nette d'une entreprise aux ODD est obtenue par l'analyse de l'ensemble des biens et services qu'elle produit. L'analyse du chiffre d'affaires générés par les biens et services durables ou d'autres indicateurs sectoriels pertinents (actifs, régions) permettent d'obtenir un niveau précis de contribution des biens et services pour chaque ODD.

Le niveau de contribution de chaque bien ou service est défini comme le chiffre d'affaires provenant de la fourniture de ce bien/service, divisé par le chiffre d'affaires total de l'entreprise; Ainsi, le score de contribution totale de l'entreprise est la somme des niveaux de contribution de tous les biens durables qu'il fournit.

Cette somme permet de déterminer un score de contribution globale Bien et Services Durables de l'entreprise.

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'NEUTRE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est nul ;
- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées se situe entre 1% et 5% ;
- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'TRES POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est strictement supérieur à 5%.

L'analyse de la contribution des investissements aux ODD des Nations Unies s'appuie sur les données de notre fournisseur Moody's ESG.

### **b) Investissement dans des obligations durables**

Groupama AM considère que les obligations vertes constituent un levier d'investissement important pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique et environnementale.

Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont considérés comme des investissements durables.

L'analyse appliquée s'appuie sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- La nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin pour les obligations vertes.

## **2. Contrôle des préjudices importants aux objectifs de d'investissement durable environnementaux et sociaux (DNSH)**

Afin de s'assurer qu'un investissement contribuant positivement aux ODD ne cause pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, les entreprises figurants sur les listes suivantes sont considérées comme non conformes à l'exigence de DNSH :

- Politiques ESG de Groupama AM :
  - Liste des grands risques ESG : Il s'agit d'émetteurs identifiées comme porteurs de forts risques de durabilité, qui pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences de notation.
  - Politique Energie Fossiles (Charbon et EFNC) : exclusion des entreprises impliquées dans production de charbon thermique et non-réinvestissement des entreprises dont la production annuelle d'EFNC dépasse certains seuils définis.
  - Politique Armes controversées : exclusion des entreprises impliquées dans la production, la commercialisation ou la distribution des armes (armes chimiques Armes biologiques Armes incendiaires ou utilisant du phosphore blanc Armes nucléaires à l'extérieur du traité de non-prolifération nucléaire de 1968).

- Exclusions sectorielles :

Les entreprises opérant dans les secteurs controversés de l'alcool, des armes, des jeux d'argent, du tabac ou de la pornographie sont considérés non conformes à l'exigence de DNSH dès lors qu'elles réalisent plus de 5% de leur CA.

Ainsi, toute entreprise figurant sur une de ces listes est considérée non conforme à l'exigence de DNSH.

- Prise en compte des indicateurs d'incidences négatives dans le calcul de la note ESG de l'entreprise :

Groupama AM calcule les principales incidences négatives pour tous ses portefeuilles. Les 14 PAI obligatoires et les 2 PAI additionnels : Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies et Utilisation et recyclage de l'eau sont pris en compte de manière qualitative ou quantitative à différents niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, l'analyse des controverses, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1 à 14 et les deux indicateurs additionnels sont pris en compte de manière qualitative dans le suivi des controverses.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sont intégrés dans la méthodologie d'analyse ESG propriétaire de manière quantitative.

Le PAI 4 est pris en compte dans la politique d'exclusions et la politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte dans la politique d'exclusions.

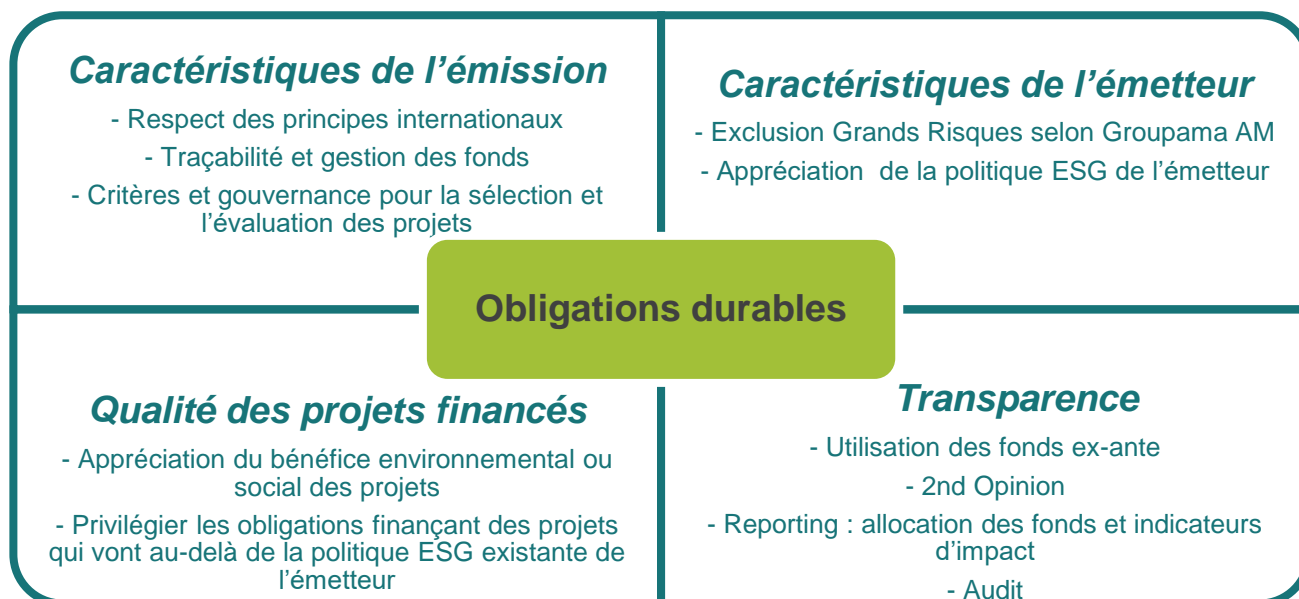
### 3. Application des principes de bonne gouvernance

Afin de s'assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons, se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, la gouvernance fait l'objet d'une analyse détaillée dans le pilier Gouvernance de la méthodologie d'analyse propriétaire.

Parmi les critères pris en compte :

- Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

# LES OBLIGATIONS DURABLES



Les obligations durables, qu'elles soient vertes, sociales ou durables sont des instruments obligataires privilégiés par les investisseurs souhaitant financer directement les projets environnementaux ou sociaux des émetteurs. Ce type de dette est émis par des entreprises, des émetteurs supranationaux, des Etats ou encore des collectivités locales pour financer des projets qui vont générer un bénéfice environnemental ou social direct. Il s'agit d'une émission structurée de manière équivalente à une obligation classique du même émetteur.

Groupama AM a développé une méthodologie d'analyse interne permettant de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.



# LA DEMARCHE D'ENGAGEMENT CHEZ GROUPAMA AM

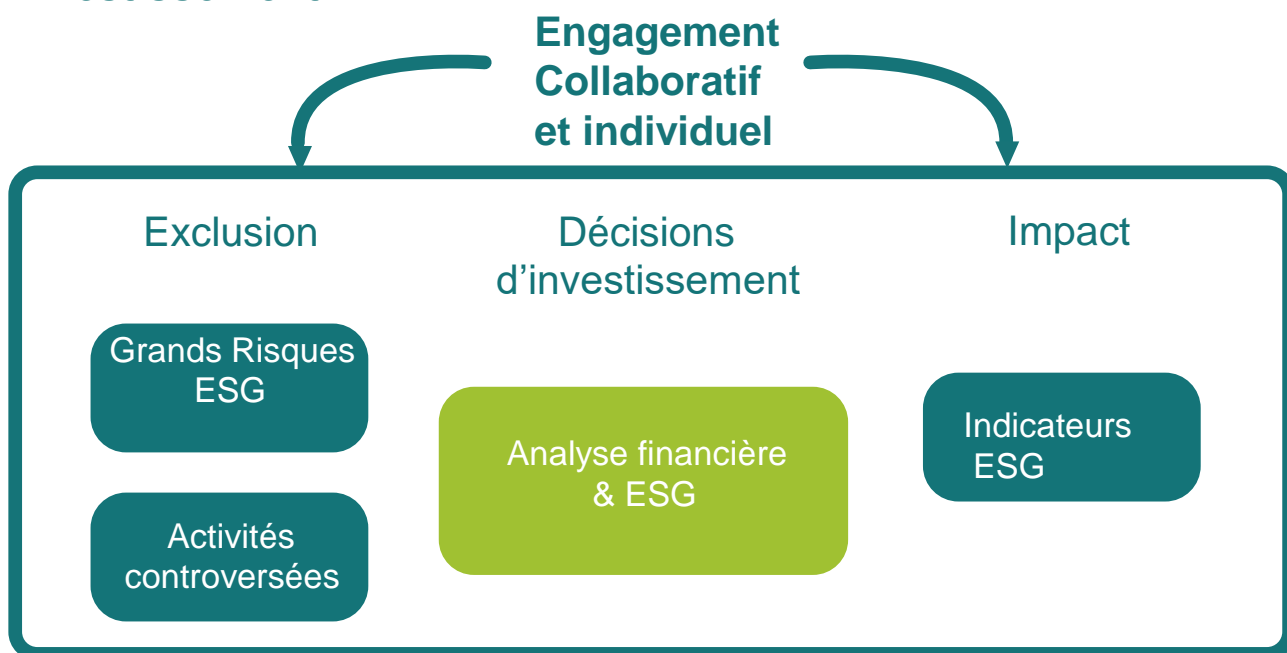
L'engagement actionnarial désigne l'action des investisseurs sur les pratiques des entreprises au travers de la mise à profit de leur position d'actionnaire responsable. C'est une composante majeure du processus d'investissement. Il permet en particulier aux investisseurs de questionner la stratégie environnementale, sociale et sociétale des entreprises ainsi que leur gouvernance.

Si provoquer un changement semble plus facile pour des actionnaires majoritaires, tous les investisseurs ont à leur portée divers outils pour faire entendre leur voix auprès des entreprises : dialoguer avec la direction ou le conseil d'administration, voter en assemblée générale, participer au dépôt de résolutions en assemblée générale, ou s'exprimer publiquement et, en dernier lieu, sortir de l'investissement en vendant leurs titres.

La politique d'engagement est publiée depuis 2013 par Groupama AM, car l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

**Signe de l'importance croissante de ces sujets, un comité d'engagement a été créé en 2021. Présidé par la Directrice Générale de Groupama AM, il réunit 2 fois par an avec une double mission les équipes Stratégie ESG, Gestion, Conformité et Overlay afin de valider les politiques d'engagement et de votes et suivre leur mise en œuvre.**

## L'Engagement : une pratique au cœur de nos stratégies d'investissement



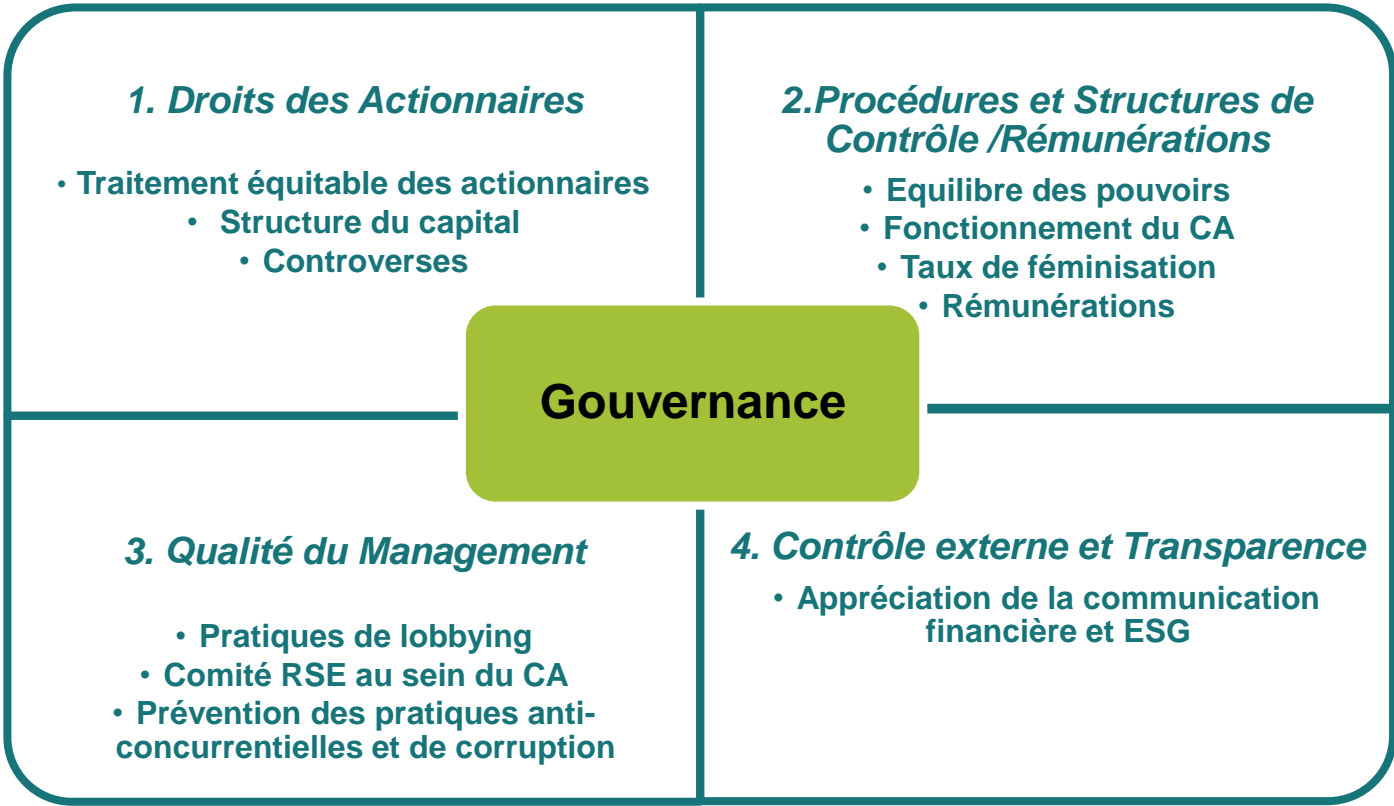
Pour plus d'information, les politiques de vote et d'engagement sont consultables sur la page finance durable de notre site internet <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>



- 1. Démarche ESG de Groupama AM**
- 2. Fondements de l'approche ESG**
- 3. Risques de durabilité**
- 4. Méthodologie d'analyse**
- 5. Vers l'impact materiality**
- 6. Engagements**
- 7. Annexes**

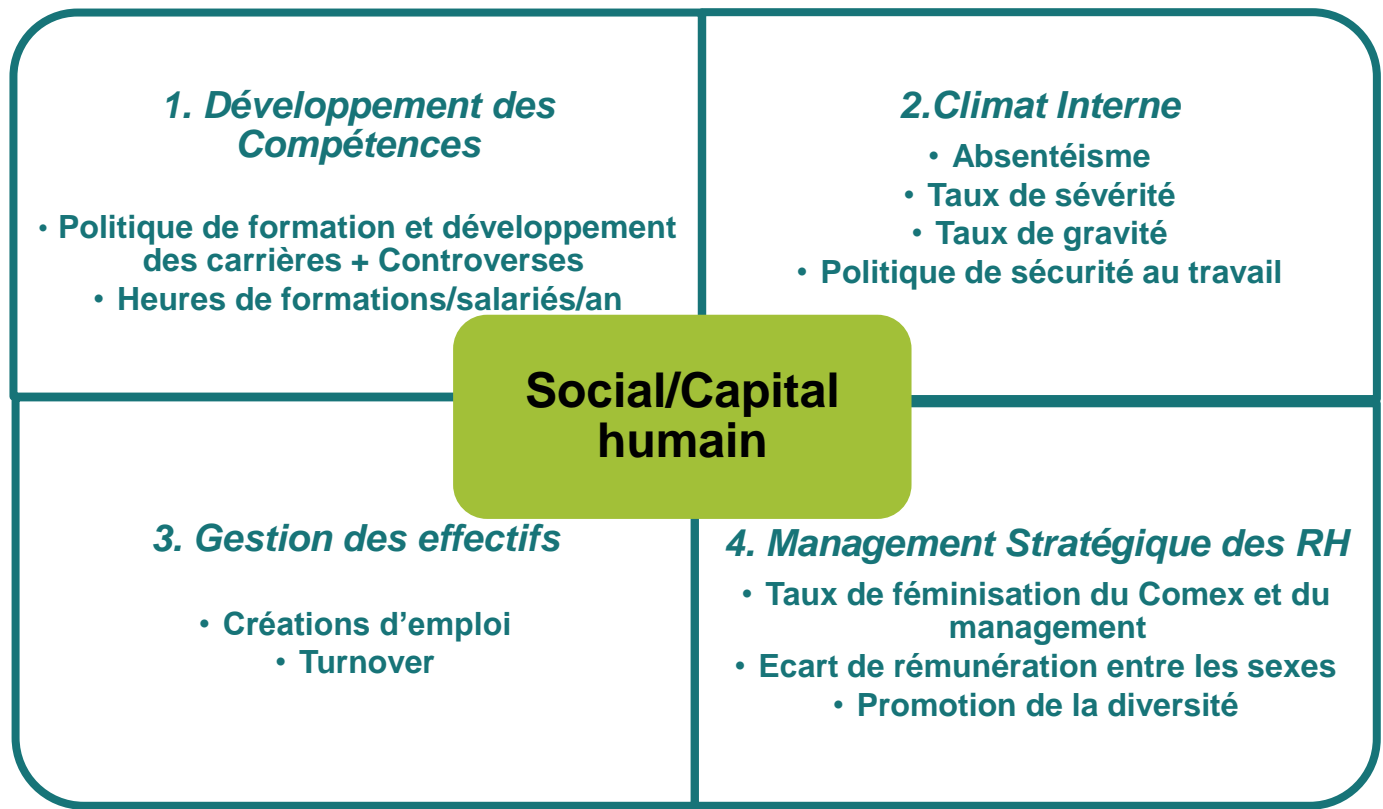
# ANNEXE 1 – ENTREPRISES - INDICATEURS PAR PILIER

## GOUVERNANCE: APPROCHE « STANDARDS ET PRINCIPES »



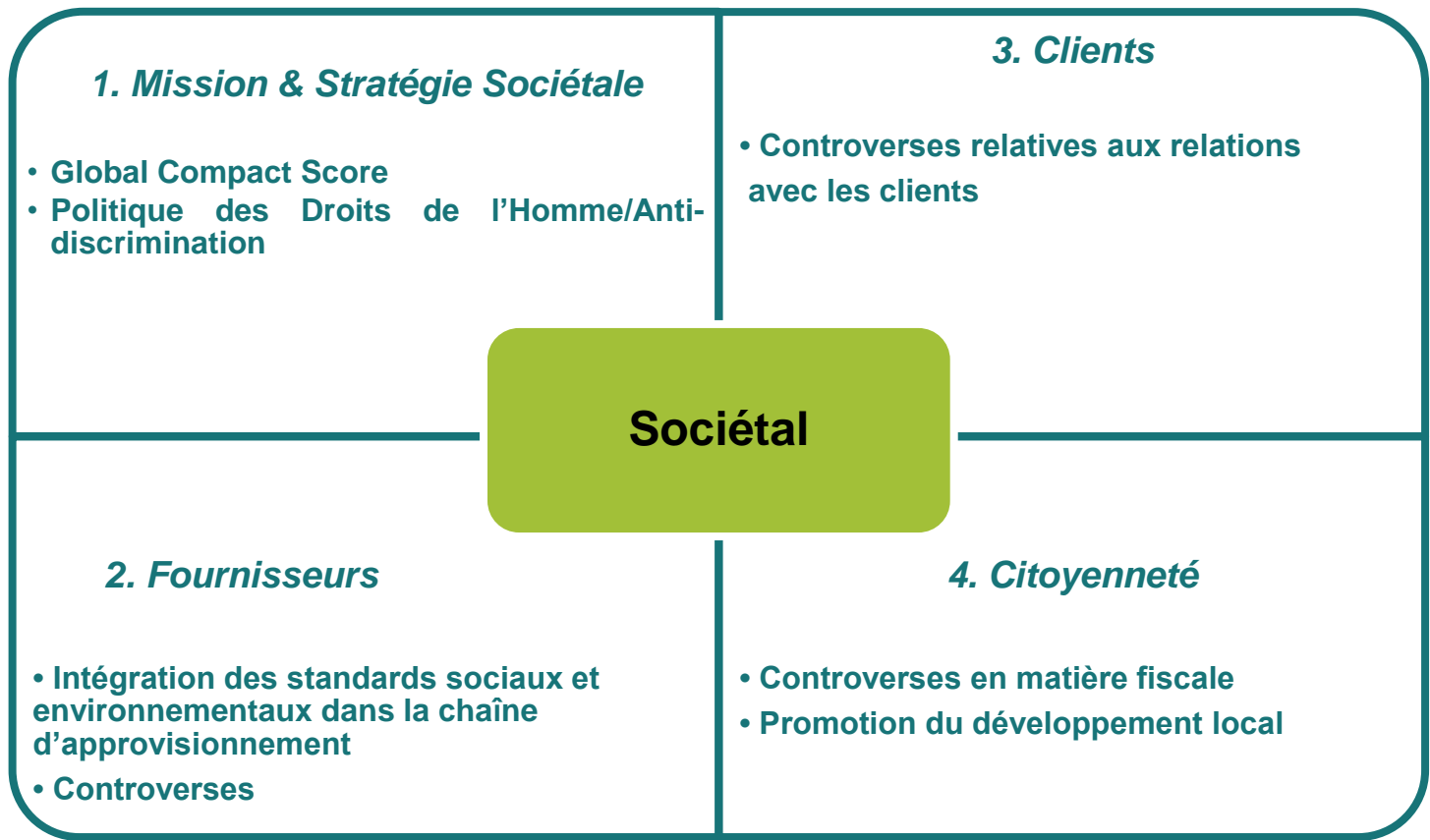
# ANNEXE 1 – ENTREPRISES - INDICATEURS PAR PILIER

## SOCIAL : APPROCHE RESSOURCES HUMAINES



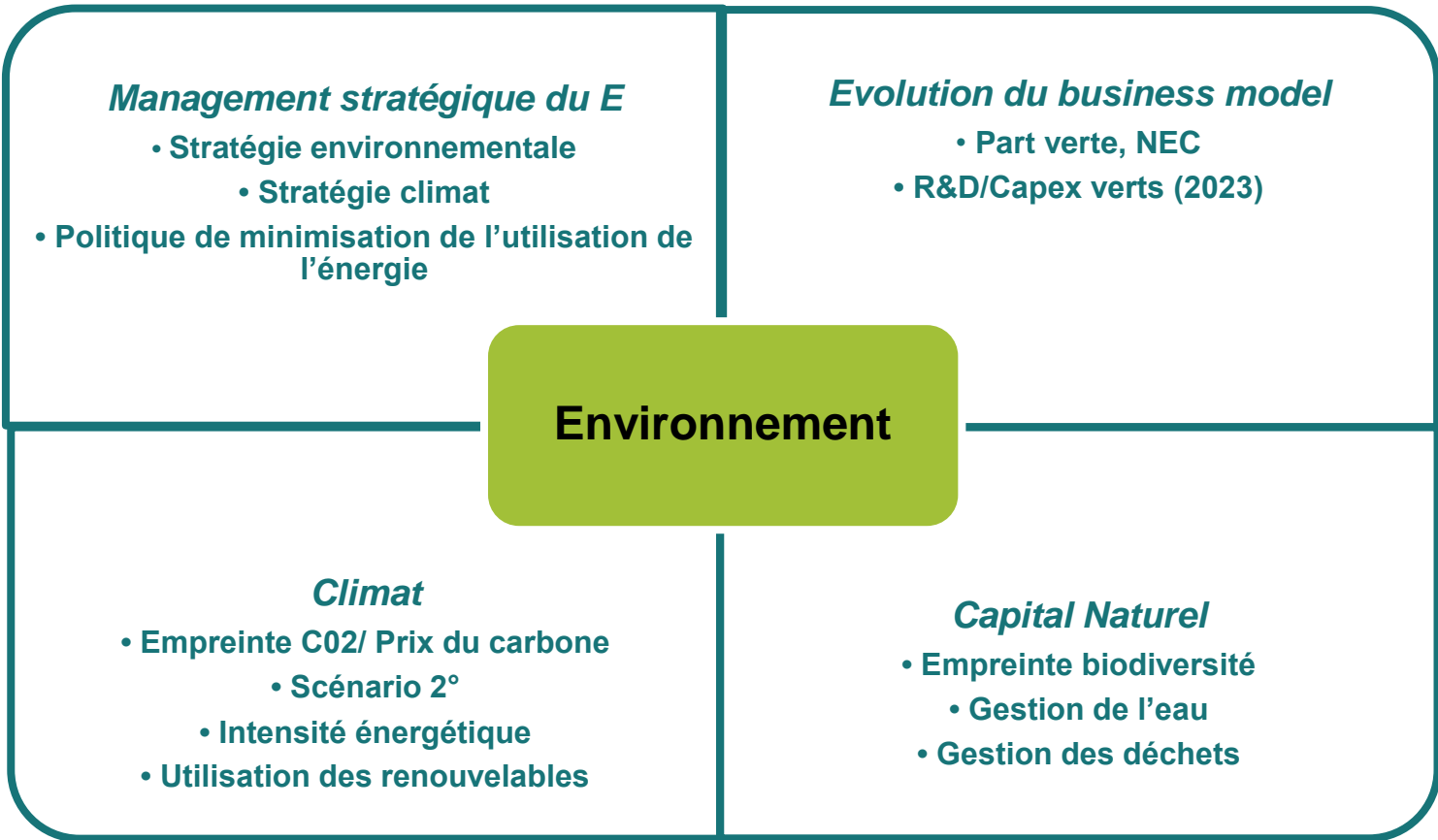
# ANNEXE 1 – ENTREPRISES - INDICATEURS PAR PILIER

## SOCIÉTAL : APPROCHE 'PARTIES PRENANTES ET ODD'



# ANNEXE 1 – ENTREPRISES - INDICATEURS PAR PILIER

## ENVIRONNEMENT : APPROCHE 'CLIMAT ET CAPITAL NATUREL'



# ANNEXE 2 – Données – Liste des PAI (Principe Adverse Impact )

Catégorie	Indicateurs Entreprise
Emission de gaz à effet de serre	1. Emission de gaz à effet de serre Scope 1 (en t équivalent CO2)
	1. Emission de gaz à effet de serre Scope 1 (Type de valeur)
	1. Emission de gaz à effet de serre Scope 2 (en t équivalent CO2)
	1. Emission de gaz à effet de serre Scope 2 (Type de valeur)
	1. Emission de gaz à effet de serre Scope 3 (en t équivalent CO2)
	1. Emission de Gaz à effet de serre Scope 3 (Type de valeur)
	1. Emissions totales de Gaz à effet de serre
	2. Empreinte Carbone Totale
	3. Intensité carbone
	5. Consommation en Energies Renouvelables (GWh)
	5. Consommation en Energies Renouvelables (Type de valeur)
	5. Production en Energies Renouvelables (Value Type)
	5. Consommation Totale d'Energie (GWh)
	6. Intensité Carbone de la Consommation d'Energie
Biodiversité	7. Biodiversité - Activités affectant négativement les zones sensibles (via Proxy)
Eau	8. Emissions de produits dans l'eau (Non obligatoire) 6. Utilisation et recyclage de l'eau
Déchets	9. Déchets dangereux (Tonnes)
Questions sociales/Liées au capital humain	10. Violations des principes du Pacte mondial de l'ONU et de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales (via Proxy)
	11. Absence de processus ou de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial de l'ONU et de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales (via Proxy)
	12. Ecart moyen de rémunération entre les sexes
	13. Diversité des sexes représentés au conseil d'administration (Non obligatoire) 3. Nombre de jours perdus en raison de blessures, accidents, décès ou maladie
	14. Exposition aux armes controversées*: rejoint notre politique d'exclusion
Armes controversées	
Catégorie	Indicateurs Etats
Emission de gaz à effet de serre	Intensité Carbone
Questions sociales	Pays sujets à des violations des droits sociaux (via Proxy)

\* <https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2023/06/Politique-exclusion-Armes-controversees-juillet-2023.pdf>



## ANNEXE 3 - ANALYSE QUANTITATIVE ETATS

### ENVIRONNEMENT – 2 THÉMATIQUES / 8 INDICATEURS

#### CLIMAT

- Intensité carbone (kg par PIB PPA 2011)
- Part énergie bas carbone dans la consommation énergétique \*
- Température 2100
- Densité démographique

#### BIODIVERSITÉ

- Surfaces forestières
- Consommation d'engrais
- Urbanisation
- Epuisement des ressources naturelles

\* Seulement pour les pays développés

# ANNEXE 3 BIS- ANALYSE QUANTITATIVE ETATS

## SOCIAL – 4 THÉMATIQUES / 13 INDICATEURS

### DÉMOGRAPHIE

- Taux de fertilité
- Espérance de vie à la naissance
- Population de plus de 65 ans

### EMPLOI ET ÉDUCATION

- Taux de chômage de long terme \*\*
- Taux de chômage des jeunes
- Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur

### ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

- Accès à la téléphonie mobile
- Lits d'hôpital
- Prévalence de la sous-nutrition\*
- Taux de mortalité infantile, moins de 5 ans\*

### COHÉSION SOCIALE

- Taux de dépendance senior
- Niveau de vie PIB/habitant
- Taux de pauvreté (population vivant sous le seuil de 1.90\$/jour)

\* Seulement pour les pays émergents

\*\* Seulement pour les pays développés

# ANNEXE 3 TER- ANALYSE QUANTITATIVE ETATS

## GOVERNANCE – 3 THÈMES / 7 INDICATEURS

### SYSTÈME POLITIQUE

- Stabilité politique
- Efficacité gouvernementale
- Qualité réglementaire

### RESPECT DU DROIT

- Etat de droit
- Contrôle de corruption

### LIBERTÉ

- Liberté d'expression
- Egalité d'hommes/femmes au Parlement

Famille de données	Exemple d'indicateurs ESG	Définition	Niveau d'utilisation			Source de données
			Emission	Emetteur	Portefeuille/Groupama Asset management*	
<b>Métriques ESG</b>						
Indicateurs entreprises ou états	Taux d'indépendance	Taux indépendance du conseil d'administration (%)		x	x	Moody's ESG
	NEC	Performance environnementale de l'activité de l'entreprise (%)		x	x	Iceberg Data Lab
	Population de plus de 65 ans	Pour un émetteur de type Etat, part de la population âgée de plus de 65 ans (%)		x	x	Banque Mondiale
<b>Principales Incidences Négatives</b>						
PAI 1, 2, 3 et 15		Emissions carbone (tCO2), Empreinte carbone (tCO2/M€ investi) Intensité carbone (tCO2/M€ de CA)		x	x	MSCI
PAI 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13	PAI 10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (%)		x	x	Clarity AI
PAI 14		Exposition à des armes controversées (%)		x	x	ISS Ethix
<b>Taxonomie**</b>						
Indicateurs Clés de Performance (ICP) Taxonomie*	Chiffre d'affaire aligné à la Taxonomie	Part des activités (sur la base du chiffre d'affaires) d'une entreprise respectant les critères d'alignement du règlement UE Taxonomie (%)		x	x	Clarity AI
<b>Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)</b>						
ODD	ODD de 1 à 16	Objectifs de développement durable adoptés en 2015 par l'ONU pour assurer la paix et la prospérité pour les peuples et la planète à l'horizon 2030		x	x	Moody's ESG
	ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		x	x	
<b>Risques de durabilité</b>						
Grands risques ESG	Valeurs controversées suivies par le Comité des risques de durabilité			x		CR Comité des Risques de durabilité
Critères exclusion charbon/Energies Fossiles non conventionnelles	Part du chiffre d'affaire issue de la production de charbon thermique			x		Urgewald
<b>Autres indicateurs</b>						
Univers de référence		Univers de comparaison d'un portefeuille			x	Calcul propriétaire
Score E, S ou G (brut ou rebasé)		Note du pilier/émetteur		x	x	
Obligations durables	Caractère durable d'une obligation	Obligation émise dans le but de financer un ou plusieurs projets contribuant de manière positive au développement durable. Le caractère durable de l'obligation est validé par la méthodologie interne		x		

\* Les indicateurs pour Groupama AM sont disponibles sur les pages Finance durable du site internet dans l'article 29 Loi Energie Climat : <https://www.groupama-am.com/publication/public/rapport-groupama-am-lec-art-29-compresse-1.pdf>

\*\* Le règlement européen Taxonomie établit les critères permettant de déterminer si une activité économique relève d'un investissement durable.

# AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses succursales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris -  
Site web : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)